

CONSEIL DE QUARTIER NORD

Compte rendu de la réunion du mardi 10 octobre 2023

Lieu : L'Argos

Heure de début : 19h00 Heure de fin : 21h00

**Diffusion : Membres du conseil de quartier, Jean Jacques LE COQ élu référent Quartier Centre
– Fabienne Vaugarny élue référente Quartier Ouest – Monsieur le Maire.**

Membres du Comité	
SILOU César, élu référent	Présent
JOBERT Jean-François	Présent
LAZRAK Rachid	Présent
LAZZERINI Marine	Excusée
LAZZERINI Nicolas	Présent
LE DUC Raphael	Présent
LEROY Annick	Présente
NIKATE Moussa	Absent
PARADIS Chantal	Présente
WENKER Alain	Excusé

1 - Désignation du secrétaire de séance

Jean-François JOBERT est désigné secrétaire de séance.

2- Radar pédagogique

Echanges des membres du conseil de quartier concernant le document transmis préalablement à la réunion de ce jour et relatif à la synthèse des informations collectées par le radar pédagogique installé rue du Professeur Bernard durant la période du 1^{er} août au 8 septembre 2023 (avec la vitesse affichée pour la période du 1^{er} au 8 août et sans affichage mais avec enregistrement de la vitesse pour la période du 9 août au 6 septembre).

Des premiers éléments communiqués (cf. ci-après), il est notamment relevé que la vitesse est globalement respectée mais que la période retenue n'est pas pertinente (congés d'été / congés scolaires) entraînant un flux de véhicules bien moindre que le reste de l'année.

César Silou indique que Mr Le Coq communiquera prochainement un compte rendu plus précis de l'opération.

DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS VILLEPREUX - LES CLAYES SOUS BOIS			
PERIODE DE CONTROLE : 1 AU 8 AOUT 2023			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	OUI	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE (8 JOURS)	3957	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	495
VITESSE MOYENNE	36 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 38 KM/H
VITESSE MAXIMALE	61	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H (30)	0,75 %		

DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS LES CLAYES SOUS BOIS - VILLEPREUX			
PERIODE DE CONTROLE : 1 AU 8 AOUT 2023			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	NON	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE (8 JOURS)	1432	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	179
VITESSE MOYENNE	36 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 41 KM/H
VITESSE MAXIMALE	58	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H (17)	1,18 %		

DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS VILLEPREUX - LES CLAYES SOUS BOIS			
PERIODE DE CONTROLE : 9 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 2023			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	NON	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE (33 JOURS)	19816	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	600
VITESSE MOYENNE	33 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 35 KM/H
VITESSE MAXIMALE	76 KM / H	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H (36)	0,18 %	EXCES DE VITESSE 15H00 EN JOURNEE	

DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS LES CLAYES SOUS BOIS - VILLEPREUX			
PERIODE DE CONTROLE : 9 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 2023			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	OUI	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE (33 JOURS)	5803	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	175
VITESSE MOYENNE	40 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 42 KM/H
VITESSE MAXIMALE	64 KM / H	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H (10)	0,17 %		

3- Balade de quartier

César Silou nous informe qu'il est proposé par Mr le Maire d'organiser prochainement une balade dans le quartier Nord en sa présence, celle des membres du conseil du quartier, de son Directeur de cabinet (Mr About) et du responsable de la police municipale intercommunale des Clayes / Plaisir afin d'échanger en visualisant concrètement les différents sujets et problèmes remontés par le comité de quartier.

César Silou demande aux membres du comité, d'une part à lister les sujets à mettre en exergue et que les endroits où se rendre lors de cette balade soient répertoriés et d'autre part, de proposer des créneaux en journée (après les vacances scolaires de toussaint) afin d'arrêter une date et un horaire compatibles pour tous.

4- Stationnement Chemin Latéral du Chemin de Fer

César Silou indique qu'un marquage au sol provisoire (3 mois) sera réalisé d'ici la fin du mois d'octobre 2023 afin de matérialiser des emplacements de stationnement « côté habitations » (cf. photo ci-après).

Pour des problèmes de sécurité (traversée de la route dangereuse pour les conducteurs afin de rejoindre leur domicile), le projet de stationnement le long de la voie de chemin de fer initialement proposé, n'a pas été retenu.

Par ailleurs, il est prévu d'adresser un questionnaire aux résidents du quartier concerné (avant la fin de la période des 3 mois soit courant janvier 2024) afin de recueillir leurs avis et leurs remarques éventuelles avant la mise en place du traçage définitif des emplacements de stationnement.



5- Stationnement avenue de Saint-Germain

César Silou présente aux membres du comité le projet à horizon 2^{ème} semestre 2024 relatif au réaménagement du stationnement avenue de Saint-Germain (cette voie relève de SQY).

Deux scénarii envisagés :

- ⇒ Le premier avec plus de ralentisseurs et moins de chicanes privilégiant ainsi la fluidité des croisements des deux sens de circulation. L'aménagement envisagé accroît les surfaces des espaces verts et deviennent ainsi plus marqués.
- ⇒ Le second avec une volonté marquée de créer des croisements serrés avec la réalisation de chicanes de manière plus régulière que le premier scénario et ainsi dissuader le transit sur cette voie (volonté affirmée de la commune).

Dans les deux propositions, le nombre de place de stationnement augmenterait à 45 places dans le premier scénario contre 39 places dans le second vs 36 places à ce jour.

5- Rond-point chemin des Vignes

Un test de synchronisation des feux a été récemment effectué par SQY et a conclu à une temporisation en vigueur correcte. Raphaël LE DUC précise que la temporisation actuelle à l'avantage de limiter le détour de véhicules par les rues adjacentes du quartier.

La mairie a relancé SQY concernant la mise en place d'un rond-point qui ne semble pas être un sujet prioritaire pour SQY. Par ailleurs César Silou indique que l'étude effectuée en 2011 a révélé que la mise en place d'un rond-point envisagé à l'époque nécessitait une emprise partielle sur le domaine privé pour sa réalisation.

6- Aménagement de la gare

César Silou nous informe qu'en contrepartie du prêt à titre gracieux par la mairie du terrain de « la maison rasée de la gare » durant la durée des travaux de réaménagement de la gare actuellement en cours, la commune des Clayes espère la cession par la SNCF de la maison dite du « garde arrières ».

Ainsi la commune disposerait à l'issue des travaux en cours de l'ensemble des deux terrains pour le futur aménagement « du pôle Gare » relatif à ce périmètre.

7- Sécurité / Police municipale

Le comité évoque les deux rixes graves qui se sont déroulées au début de l'été dans la résidence « Moulin Vert » (avenue des Clayes) dont l'agression d'une personne par un groupe qui s'est acharné sur le premier le laissant dans le coma. La police est intervenue au moment des faits et le blessé a été évacué dans un état extrêmement grave. Visiblement la police n'aurait pas mené d'enquête à l'issue de la rixe.

Les membres du conseil du quartier demande à la mairie de les informer de l'avancée de l'enquête et des poursuites / arrestations menées à l'encontre des agresseurs par les services de police.

Un autre incident évoqué, celui d'un résident exaspéré par des jets de bouteilles sur des piétons par des individus qui a amené le premier à sortir de son logement et menacer les délinquants avec une arme à feu. La police est intervenue et a placé l'homme armé en garde à vue avant qu'il ne soit remis en liberté.

Par ailleurs des membres du comité ont évoqué de nombreux rodéos de 2 roues durant l'été (visiblement cela semble s'être calmé depuis la rentrée).

Les membres du conseil du quartier s'inquiète de l'insécurité grandissante aux abords de cette résidence complètement à l'abandon (absence de gardien, locaux dégradés, absence d'entretien et de réhabilitation des bâtiments par le bailleur, trafic de drogues....).

Les membres du conseil du quartier demande à la mairie de prendre très au sérieux le problème des points de deals dans ce quartier, de mettre tout en œuvre pour un changement de bailleur social de cette résidence et s'interroge sur la fermeture de l'antenne de police municipale (Argos) qui pourrait être en partie dissuasive pour les délinquants s'il y avait une présence policière à proximité.

Par ailleurs, les membres du conseil de quartier remarque et s'étonne que l'on ne voit pas dans le quartier Nord de rondes de policiers municipaux depuis la mise en place au 1^{er} juillet de la police municipale commune à Plaisir / Les Clayes.

8- Argos

Suite à la suppression définitive de l'annexe de la Mairie dans les locaux de l'Argos, il est demandé au Conseil de quartier de faire des propositions quant à l'utilisation des locaux devenus libres.

Des premiers échanges, il ressort une demande de mise en place de services type « Sémaphore » (permanence d'une assistante sociale, permanence d'un conseiller juridique, aide aux devoirs pour les enfants).

9- Animation du Quartier Nord

En l'absence actuelle d'animation dans notre quartier, il est demandé aux membres du comité de faire des propositions concernant ce qui pourrait être mis en place.

Des échanges des membres présents, les propositions sont les suivantes :

- Vide greniers / Vide maisons
- Carnaval des écoles
- Ré-impulser la fête des voisins
- Fête de la musique (parvis de la gare)
- Parcours des artistes

- Animations sur le parvis de la gare (Guignol, troupes de théâtre)
- Annexe bibliothèque à la gare
- Parcours herbes aromatiques avec informations sur les essences plantées
- Organiser des animations/ateliers pour les jeunes
- Créer une bibliothèque «volante» pour venir au contact des seniors mais pas qu'eux.
- Organisation d'un PEDIBUS pour les enfants
- Faire venir le bibliobus de St Quentin dans les différents quartiers de la ville

A noter que ces propositions sont pour la plupart des évènements ayant déjà existés mais disparus ou déjà proposés lors du comité de quartier du 06/07/2021 mais non mise en place à ce jour.

10- Sujets divers

- Nicolas Lazzerini demande à la mairie (propriétaire de la partie comprise entre le porche et la rue depuis sa rétrocession par la copropriété de la résidence à la commune) à ce que la sortie du porche de la résidence actuellement condamné donnant sur l'avenue de Villepreux soit sécurisée par la mise en place de barrières dans le prolongement de celles existantes devant les commerces afin d'empêcher le stationnement de véhicules.

Nicolas indique que des véhicules stationnent régulièrement sur l'emplacement situé devant le porche (cf. photos ci-dessous) malgré le panneau d'interdiction, et occasionne des situations dangereuses lorsque les véhicules reculent en quittant le stationnement en l'absence de visibilité de par la haie située à droite du porche (aucune visibilité à la fois pour les piétons et les véhicules dans le sens Villepreux vers la gare, ni pour le véhicule qui recule)



- Annick LEROY indique qu'en cas de pluie, une énorme flaque d'eau se forme à la sortie du sous terrain côté « One Nation » probablement dû à un mauvais drainage lorsque les trottoirs ont été refaits. Peut-on remédier à ce problème pas très agréable pour les piétons.

Prochaine réunion du conseil du quartier Nord : non fixée